

Les cases complétées à la présente page sont reportées automatiquement au Sommaire lorsque requis.

Numéro de dossier :	R-3669-2008/phase 2 (février 2008 au 30 avril 2009)		
Nom de l'intervenant :	EBMI		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)			
Taxes remboursées par le gouvernement? (0%, 50%, 100%)			
Membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Paule Hamein	19	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Montréal (Québec)
Pierre Legault	32	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Montréal (Québec)
Nom des analystes	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Michel Soucy	8	interne	480, boul. de la Cité, Gatineau (Québec)
Pascal Cormier	8	interne	480, boul. de la Cité, Gatineau (Québec)
Nom des témoins experts	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Bill Marshall	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3669-2008/phase 2 (février 2008 au 30 avril 2009)		
Nom de l'intervenant :	EBMI		
HONORAIRES			
Type de ressources	Heures de préparation et d'audience		Honoraires
	Préparation :	Audience :	(incl. TPS/TVQ admissibles)
Avocat	120,0	5,0	27 500,00 \$
Analyste	70,0	5,0	4 950,00 \$
Témoin expert	150,0		33 000,00 \$
Expert conseil			
Coordonnateur			
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	340,0	10,0	65 450,00 \$
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses		
	(incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	1 963,50 \$		
	case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)			
	case 20 (réf. case 54)		
Dépense de traduction			
	case 21 (réf. case 55)		
TOTAL DES DÉPENSES	1 963,50 \$		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
SÉANCES DE TRAVAIL			
	case 23 (réf. case 56)		
TOTAL DU BUDGET PRÉVISIONNEL	67 413,50 \$		

Signature _____

Date _____

Les cases complétées à la présente page sont reportées automatiquement au Sommaire lorsque requis.

Numéro de dossier :	R-3669-2008/phase 2 (1er mai 2010 au 30 octobre 2010)		
Nom de l'intervenant :	EBMI		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)			
Taxes remboursées par le gouvernement? (0%, 50%, 100%)			
Membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Paule Hamein	19	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Montréal (Québec)
Pierre Legault	32	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Montréal (Québec)
Nom des analystes	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Michel Soucy	8	interne	480, boul. de la Cité, Gatineau (Québec)
Pascal Cormier	8	interne	480, boul. de la Cité, Gatineau (Québec)
Nom des témoins experts	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Bill Marshall	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3669-2008/phase 2 (1er mai 2010 au 30 octobre 2010)		
Nom de l'intervenant :	EBMI		
HONORAIRES			
Type de ressources	Heures de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation :	Audience :	
Avocat	108,0	30,0	30 360,00 \$
Analyste	85,0	30,0	7 590,00 \$
Témoin expert	95,0	30,0	27 500,00 \$
Expert conseil			
Coordonnateur			
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	288,0	90,0	65 450,00 \$
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	1 963,50 \$		
	case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)			
	case 20 (réf. case 54)		
Dépense de traduction			
	case 21 (réf. case 55)		
TOTAL DES DÉPENSES	1 963,50 \$		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
SÉANCES DE TRAVAIL			
	case 23 (réf. case 56)		
TOTAL DU BUDGET PRÉVISIONNEL	67 413,50 \$		

Signature

Date

R-3669-2008 phase 2

EBMI

Budget prévisionnel amendé, 21 mai 2010

	procureur, 220 \$ / h Me Paule Hamelin/Pierre Legault	analyste int., 66 \$ / h M. Soucy, P. Cormier	Expert 220 \$ /h
description d'activité	nombre d'heures		
Préparation budget amendé	4		
Examen de la preuve amendée	25	25	20
préparation et dépôt des DDR	10	10	10
Examen des réponses de HQT aux DDR	5	5	5
Préparation de la preuve	10	20	30
Étude des preuves des intervenants	5	5	5
Préparation des réponses aux DDR des intervenants, du Transporteur ou de la Régie	4	5	5
Préparation de l'audience	30	10	15
Participation à l'audience	(Voir sommaire)	(Voir sommaire)	(Voir sommaire)
Préparation de l'argumentation finale	10	0	0
Correspondance, Commentaires Contingence	5	5	5
TOTAUX	108	85	95